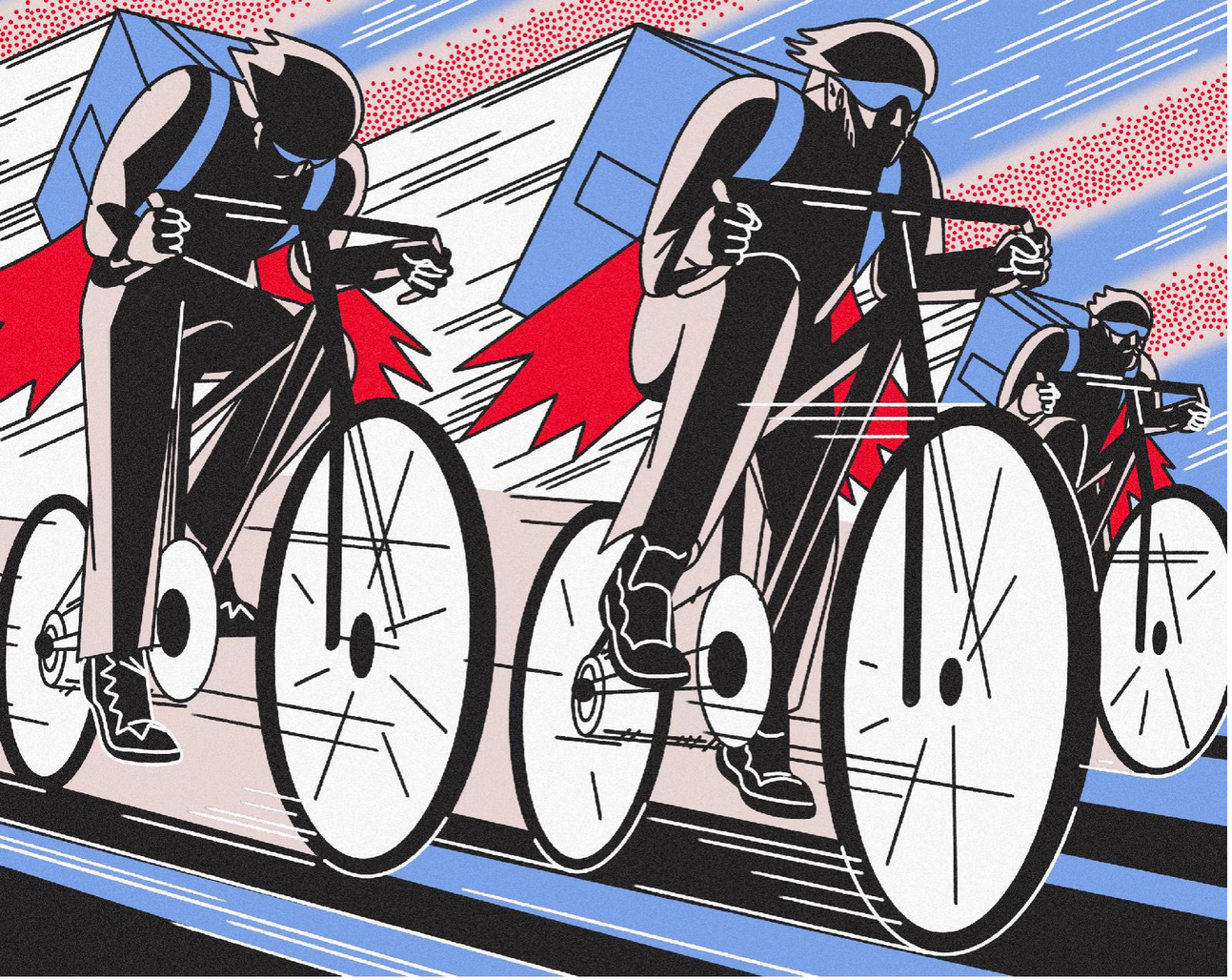

Texte
ÉRIC HACQUEMAND

L'entrepreneuriat, L'AUTRE « RÉVOLUTION »

L'ACCÈS À LA CRÉATION D'ENTREPRISE EST MARQUÉ PAR DE PROFONDES INÉGALITÉS RÉVÉLATRICES DES FRACTURES SOCIALES, CULTURELLES ET TERRITORIALES QUI FRAGILISENT LE PAYS. IL Y A URGENCE À TRAVAILLER SUR LES MENTALITÉS, COMME L'A RAPPELÉ LE SOMMET DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE 2022.

« *La France a bougé.* » En visite à l'Accor Arena, le 6 octobre dernier, pour le Bpifrance Inno Génération (BIG), présenté comme le plus grand rassemblement d'entrepreneurs d'Europe, Emmanuel Macron célèbre ce jour-là *« la révolution culturelle»* qui toucherait le pays : *« ouvrir sa boîte»* n'aurait jamais été aussi tendance… Devant un parterre de patrons, petits et grands, le chef de l'État se délecte des derniers chiffres disponibles. « La tendance est résolument à l'engagement entrepreneurial», indique ainsi, dans une étude, l'indice entrepreneurial français (IEF) mené pour la Banque publique d'investissement (BPI). En 2021, près d'un million de créations, tous types confondus, ont été recensées par l'Insee. Soit 17 % de plus qu'en 2020, année du précédent record en dépit de la pandémie de Covid… Tous patrons? Derrière ces chiffres se cache pourtant une réalité bien plus fragile que les pouvoirs publics feignent souvent d'ignorer. Considéré au même titre que le salariat comme une voie d'inclusion économique, l'accès à l'entrepreneuriat est marqué par de profondes inégalités révélatrices des fractures sociales, culturelles et territoriales qui fragilisent le pays. Au risque de provoquer un véritable gâchis collectif et entraver l'émancipation des individus.

DES QUARTIERS À L'ÉCART DE LA «FIÈVRE ENTREPRENEURIALE»

Ainsi, 12 % des habitants relevant des quartiers prioritaires de la politique de la ville affichent l'intention de devenir leur propre patron… mais ces territoires ne comptent que 2 à 3 % de porteurs de projet et autant d'entrepreneurs. Rapport après rapport, la BPI relève le même paradoxe : « Les quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont marqués par un tropisme entrepreneurial fort, mais avec des passages à l'acte moins fréquents», relève-t-elle. Comme si ces zones où se concentrent déjà les taux de pauvreté et de chômage les plus élevés restaient à l'écart de la « fièvre entrepreneuriale». Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, le reconnaît d'ailleurs: *« Il y a urgence à s'attaquer aux disparités qui font, notamment, que seulement un habitant des quartiers sur cinq s'inscrit dans une dynamique entrepreneuriale».*

Cette urgence souligne d'abord l'impératif d'un travail sur les mentalités. Pendant vingt ans, Laëtitia Portal a travaillé dans le secteur de la médiation culturelle. L'an dernier, elle a lancé Hello Art Up, une entreprise qui permet, grâce à l'art, de motiver les personnes âgées au sein des établissements spécialisés. *« La création d'entreprise est encore plus difficile quand on est une femme…»,* explique-t-elle après avoir fait mûrir son projet « en couveuse» pendant de longs mois. Concilier vie d'entrepreneuse et personnelle, confiance en soi, autocensure… les freins sont nombreux. Et le constat sans appel: seulement une femme sur quatre ose se lancer dans l'aventure et pousser la porte des banques. Quand elles s'ouvrent… Installée dans les Yvelines et géomètre de formation, Fanny Fanou a lancé Geominnov l'an dernier. Cette application vise à donner à tous les propriétaires de biens immobiliers des astuces pour réduire leur consommation énergétique et initier des actions de rénovation. À l'heure de la sobriété, le credo est porteur. Mais, impossible de faire décoller le projet. *« Nous nous heurtons souvent à la même difficulté: la caution bancaire est un frein»,* déplore la jeune femme. Démarrer dans de bonnes conditions avec un compte bancaire professionnel, l'autorisation de découvert ou un financement relève d'un exercice de haut vol. Selon une étude publiée en 2020 par le think tank Terra Nova, la part des entrepreneurs ayant rencontré des difficultés d'accès aux services bancaires est de 32% en QPV contre 27% hors QPV.

LE ROYAUME DE LA MICROENTREPRISE

L'absence de capital initial n'est pas seule en cause. À l'isolement géographique des porteurs de projet s'ajoute l'isolement économique par le non-accès au « réseau » d'affaires. Résultat, pour une entreprise installée en QPV, le marché se limite bien souvent à l'environnement →

/

À l'heure où Emmanuel Macron s'est fixé comme objectif le plein emploi, la création d'entreprise demeure un puissant facteur de cohésion sociale.

/

immédiat. Ses chances de développement sont donc plus faibles. Fruits d'une démarche individuelle, les projets sont de moindre envergure: la banlieue, c'est le royaume de la microentreprise. Plus de 40% relèvent de ce statut dans les quartiers. La pandémie de Covid-19 n'a fait qu'accélérer le processus. *« Le sujet, aujourd'hui, c'est de réorienter les politiques publiques en étant plus sélectif»,* estime Majid El Jarroudi, membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Et de sortir d'une «logique d'affichage». *« Depuis vingt-cinq ans, les pouvoirs publics mettent un "pognon de dingue" dans l'accompagnement de masse,* explique ce pionnier de la création d'entreprise. *Mais en quoi l'accès au financement a-t-il été facilité? Où sont les opportunités business pour eux? La priorité est de faire émerger des projets générateurs d'emplois et de richesses dans les territoires. »*

Sujets stratégiques, les dizaines de milliards d'euros de commande publique et surtout les politiques d'achat dites «inclusives» des grands groupes sont des leviers régulièrement questionnés pour faire sortir ces entrepreneurs de l'invisibilité. Au nom de «la concurrence libre et non faussée», les marges de manœuvre restent pourtant limitées. Et l'éclosion des jeunes pousses un sujet de partenariat à l'image du fonds SENS. Portée par des groupes privés et des entreprises sociales, cette nouvelle initiative a été présentée lors du dernier sommet de l'inclusion économique le 29 novembre au ministère de l'Économie et des Finances. Elle permet à des porteurs de projet issus des quartiers prioritaires de disposer d'un prêt bancaire sans caution ni garantie et, surtout, d'être connectés. *« C'est ce qu'il manque aujourd'hui: l'accès au réseau, à la connaissance des marchés, à la méthodologie pour pouvoir accélérer et véritablement décoller»,* explique ainsi Hawa Dramé, fondatrice de l'association Time2Start et pilote du dispositif.

FAVORISER L'INCLUSION ÉCONOMIQUE

Les enjeux sont de taille. À l'heure où Emmanuel Macron s'est fixé comme objectif le plein emploi, la création d'entreprise demeure un puissant facteur de cohésion sociale. *« Quand on permet à un entrepreneur issu d'un quartier populaire de se développer, on forme un futur employeur dans et pour les territoires»,* estime ainsi Saïd Hammouche, président de la Fondation Mozaïk, dont l'un des axes est de favoriser l'inclusion économique par l'accès à l'entrepreneuriat. Récemment présentée à Londres, l'étude Minority businesses Matter Europe menée dans six pays européens montre, par ailleurs, que la contribution des entrepreneurs issus des minorités visibles s'élève à plus de 570 milliards d'euros — dont plus de 120 milliards pour la France, soit environ 5 % de son PIB…

Fondé sur la transmission du capital et l'héritage des fortunes familiales, le système entrepreneurial français est ainsi renvoyé à ses propres conservatismes : en restant impénétrable ou presque à ces entrepreneurs émergents pas forcément bien nés, il prend le risque de se fossiliser. Dans un monde où l'innovation et l'adaptation permanente aux nouvelles tendances du marché sont des clés de survie, la question de son oxygénation est plus que jamais posée. ▸

Propos recueillis par
ÉRIC HACQUEMAND

Illustration
MARINA MATHONNAT

Majid El Jarroudi

«ARRÊTONS AVEC LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DE MASSE! »

ENTREPRENEUR EN SÉRIE, FONDATEUR DE L'ADIVE ET COFONDATEUR DE LA RUCHE, CET EXPERT DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET DE L'INNOVATION SOCIALE EST MEMBRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE).

/

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS QUE LE NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISE EN FRANCE BATTE DES RECORDS ?

MAJID EL JARROUDI Il faut nuancer. Le nombre de microentreprises explose. Ce n'est pas de l'entrepreneuriat, mais une création d'activité pour une personne qui souhaite compléter son revenu ou en reconversion. Les entreprises plus classiques, de type SARL, se maintiennent. Néanmoins, cette tendance à la hausse vers l'entrepreneuriat traduit la quête de sens qui traverse le monde du travail. Jeunes et moins jeunes développent des compétences et veulent les mettre à leur propre disposition. La recherche d'autonomie les incite à devenir leur propre patron. La création du statut d'autoentrepreneur a eu un effet d'aubaine et a facilité le passage à l'acte. Cela a été amplifié par le double effet Covid/télétravail. Les confinements successifs ont poussé les individus à se recentrer sur leurs aspirations. Et ce recentrage a généré de nombreuses autoentreprises.

CETTE TENDANCE MASQUE-T-ELLE DES DISPARITÉS ?

M. E. J. Tout d'abord, l'accès au capital est une condition sine qua non pour créer de la richesse et de la valeur. Or, l'autoentrepreneur n'en a pas ou très peu. Ce déficit initial de capital l'empêche de se développer. La microentreprise, c'est le règne de la précarité! Ensuite, historiquement, la France était un pays de petits patrons qui, sur un territoire donné, faisaient travailler la communauté. C'était, par exemple, Jean Valjean à Montreuil avec sa filature de laine… Mais, basée sur la cooptation, cette organisation du patronat n'a jamais permis l'apparition de nouveaux acteurs, ou très peu. Le fils du patron récupérait l'entreprise familiale et la transmettait ensuite à ses propres enfants, etc. C'était un milieu assez hermétique, notamment aux populations issues de l'immigration. Capital, réseau, écosystème familial… l'accès à l'entrepreneuriat est structurellement inégalitaire pour des personnes dépourvues de ces atouts, et c'est ⟶

ce qui est révélé avec l'explosion des microentreprises fragiles, en particulier dans les quartiers prioritaires.

L'ACCÈS À L'ENTREPRENEURIAT, NOTAMMENT POUR LES POPULATIONS RÉSIDANT DANS LES TERRITOIRES DÉFAVORISÉS, EST-IL UN ANGLE MORT DES POUVOIRS PUBLICS ?

M. E. J. La problématique est dans leur viseur, mais l'est-elle de manière intelligente? L'État a mis « un pognon de dingue» dans des programmes d'accompagnement et de sensibilisation. Les habitants des quartiers ont été incités à se lancer. Mais une fois les entreprises créées, que deviennent- elles? En quoi l'accès au financement a-t-il été facilité? Où sont les opportunités d'affaires, pour elles? Une génération d'entrepreneurs précaires est apparue, mais l'effet de transformation n'a pas eu lieu. En vingt-cinq ans de dispositifs publics, je n'ai pas le sentiment que le fort taux de création enregistré en Seine-Saint-Denis ait transformé structurellement le territoire… Arrêtons avec les programmes d'accompagnement de masse! La priorité, c'est de faire émerger des projets générateurs d'emplois et de richesses dans les territoires. Il faut concentrer les moyens sur eux et accepter le temps long.

LES ENTREPRISES ONT-ELLES UN RÔLE À JOUER DANS L'ÉMERGENCE DE CETTE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENTREPRENEURS ?

M. E. J. Les carnets de commandes des grandes entreprises se chiffrent en dizaines de milliards d'euros. Or, les grands groupes n'ont pas sur leur radar des entrepreneurs, en particulier dans les quartiers, qui pourraient être d'excellents partenaires! La mission d'une grande entreprise est de faire du profit, certes, mais aussi de contribuer au développement économique du territoire dans lequel elle est implantée. Collaborer avec ces entrepreneurs est un enjeu de la cohésion sociale et territoriale. Sans compter qu'en s'appuyant sur des petites entreprises urbaines très réactives, elles seront au plus près des tendances du marché et pourront améliorer leur performance.

COMMENT FAIRE POUR LES INCITER À TRAVAILLER AVEC CES NOUVEAUX ENTREPRENEURS ?

M. E. J. Aux États-Unis, dans le cadre du Small Business Act, 25 % des marchés publics sont réservés à des PME américaines. Et, dans ces 25 %, une partie est fléchée pour des entreprises détenues par des minorités ethniques. Quand une entreprise privée contracte avec l'État américain, elle a l'obligation de répercuter cette réglementation auprès de ses fournisseurs. Au nom de la concurrence libre et non faussée, ce dispositif n'est pas duplicable en France. Mais l'État peut s'en inspirer pour tenter des expérimentations et mieux identifier ces fournisseurs/entrepreneurs invisibles. Concernant les grands groupes, la résistance est très forte. La question des politiques d'achat est stratégique. L'apprentissage de la confiance entre deux parties prenantes qui ne se connaissent pas est un processus long. Il faut commencer par proposer des marchés sur des besoins moins stratégiques susceptibles de provoquer, ensuite, un effet boule de neige.

FINALEMENT, QUELS SONT LES ENJEUX D'UNE APPROCHE PLUS ÉGALITAIRE DE L'ENTREPRENEURIAT ?

M. E. J. Créer son entreprise est un moyen d'émancipation individuelle. À mes yeux, l'un des enjeux de notre société, c'est la fin du salariat. C'est la possibilité offerte à chacun et chacune d'échapper au lien de subordination induit par les contrats de travail, et à sa rigidité. Les individus sont en quête de reconnaissance et d'indépendance: l'entrepreneuriat le permet. Il faut se montrer aussi protecteur avec les entrepreneurs qu'avec les salariés. C'est un changement de paradigme que nous recherchons. L'entrepreneuriat constitue, en soi, un véritable projet de société. Et l'entrepreneuriat social que nous défendons au Cese est une voie amenée à jouer un rôle central dans notre économie dans les années à venir. ▸

UN JOURNAL DE CONVICTIONS,
QUI INFORME, DÉFEND DES CAUSES,
DÉNONCE LES FORFAITURES.

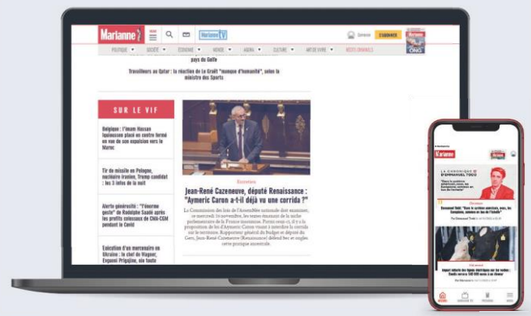

✓ Tous les jours l'actualité décryptée par la rédaction de Marianne
✓ Des débats, des analyses, des grands textes
✓ Des éditos et des grands entretiens sur Marianne TV
✓ Un lieu de débat constructif pour les lecteurs

RENDEZ-VOUS SUR MARIANNE.NET